

## La participation des enfants et des jeunes dans les processus de décisions des CEL : une utopie paradoxale ?

La mise à jour de la complexité des CEL opérée lors de nos précédentes rencontres est à l'évidence un phénomène qui traverse l'ensemble des pratiques éducatives mises en œuvre par chacun d'entre-nous. Les interrogations en matière de participation des enfants et des jeunes aux processus de décisions, aux modalités d'organisation font partie de ces questions complexes qui fondent –peut-être- une partie des spécificités de l'intervention éducative hors temps scolaire.

### 1/ l'impossible définition ? :

La participation des enfants et des jeunes à l'élaboration des dispositifs éducatifs dégage un parfum de nouveauté qui ferait presque oublier que les précurseurs de l'Education Nouvelle ont intégré cette question dans leur réflexion et leur expérimentation pédagogique.<sup>1</sup>

D'autres pédagogues, que pour des raisons de prudence on ne rattacherait pas au vocable d'Education Nouvelle, ont poussé l'analyse théorique jusqu'à inverser la hiérarchie sociale entre adultes et enfants. Parmi eux, Makarenko ou Neill font figure de figures tutélaires pour toute une génération d'éducateurs. Le premier affirme : « (...) *C'est donc vrai, que vous êtes les maîtres ici, les enfants ? Et qui ça serait, alors ?(...)* », le second avec l'organisation des assemblées du samedi promeut une participation active des enfants dans la prise de décision collective. Pourtant nulle définition de la participation, nulle assimilation de la participation à une technique pédagogique : la participation ne se définit pas en dehors d'une représentation de l'action éducative. Elle-même ne se définit pas en dehors de la représentation que l'on porte de la société et des rôles sociaux qu'elle assigne aux enfants et aux adultes.

### 2/ L'impossible localisation ?

La principale difficulté de l'appréhension de la participation tient probablement dans la multiplicité des intervenants éducatifs : la représentation de la participation est évidemment induite par la place de l'intervenant éducatif. Le professeur des écoles et l'animateur, le parent ou le non-parent auront une vision différenciée. En ce qui concerne les « contrats éducatifs locaux », les lieux de la participation peuvent au moins être de deux ordres :

- le lieu de l'activité d'animation et l'activité en elle-même,
- le lieu de la décision et de l'organisation.

Dès lors, il s'agira de définir quels sont les outils de la participation les plus efficaces en fonction des lieux. Peut-être ici trouverons-nous matière à débat afin de sérier deux types de questions qui en découlent logiquement :

- quels renoncements les adultes sont prêts à opérer afin de permettre une participation effective ?
- quelles visées éducatives sont portées par les « contrats éducatifs locaux » ?

---

<sup>1</sup> / « L'éducation nouvelle et l'enseignement secondaire français : de rencontres improbables en rendez-vous manqués », Marie-Anne Hugon et Marie-Laure Viaud, revue « Informations sociales » n°116

### 3/L'impossible Participation ?

Les préoccupations quotidiennes des coordonnateurs CEL sont bien plus prosaïques que les interrogations évoquées précédemment : rassurer les parents, apaiser les conflits, enthousiasmer les animateur, trouver des financements, rencontrer les enfants et les jeunes...

Peut-être sont-elles d'ailleurs les seules qui vaillent d'être posées puisque ce sont celles qu'ils se posent.

Toutefois, on peut être frappé d'une chose : les lieux partenariaux que sont les comités de pilotage sont des lieux privilégiés dans lesquels on s'essaye à aborder une multitude de facettes de l'éducation de l'enfant et des jeunes.

Dans ce sens, la participation des enfants et des jeunes est régulièrement souhaitée, évoquée, peut-être même expérimentée...Mais pourtant à passer trop de temps à évoquer ces multiples facettes n'est-ce pas s'essayer à une maîtrise totale de l'enfant ou du jeune ? N'est-ce pas tenter de « (...) le prévoir, de l'organiser (...) »<sup>2</sup> ?

Pour conclure, nous dirons que la participation des enfants et des jeunes est nécessaire parce qu'elle est une des formes de socialisation assise sur « (...) l'exercice du pouvoir de décider ensemble (...) »<sup>3</sup>.

Reste à s'interroger sur ce que l'on décide ensemble.

---

<sup>2</sup> / « Les centres de vacances : la fin des finalités », Jean Houssaye, Education et Francophonie, Volume 30

<sup>3</sup> / Houssaye, article cité,